

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
-----★-----

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

**DECRET N°98-115 DU 30 Avril 1998
déclarant close la session ordinaire du Conseil
National de Transition**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'Acte Fondamental ;

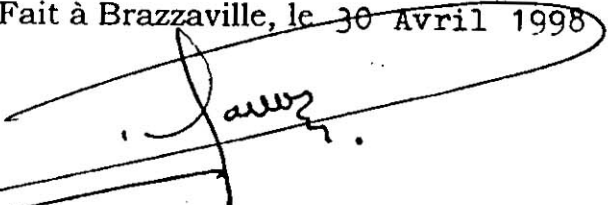
Vu le décret n° 98-78 du 23 février 1998 portant convocation du Conseil National de Transition en session ordinaire ;

Vu le décret n° 002-97 du 2 novembre 1997 tel que modifié par le décret n°98-5 du 20 janvier 1998 portant nomination des membres du Gouvernement ;

D E C R E T E :

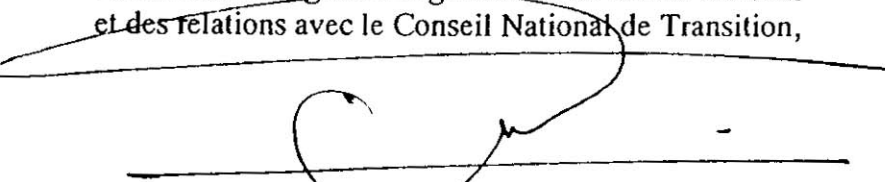
Article unique.- Est déclarée close le samedi 2 mai 1998 la session ordinaire du Conseil National de Transition ouverte le lundi 2 mars 1998.

Fait à Brazzaville, le 30 Avril 1998


Le Général d'armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre chargé de l'organisation du forum national
et des relations avec le Conseil National de Transition,


Firmin AYESEA.-